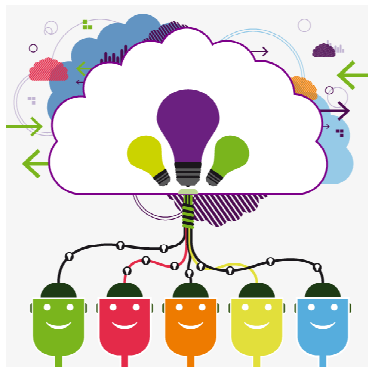




Projet de nouveau quartier : Les Muchaux

Le Collectif - tous acteurs de notre ville

Saint-André-lez-Lille - le 16 décembre 2015

Concertation MEL - du 16 novembre au 17 décembre

Pour l'asso **Le Collectif**,
les Muchaux : c'est non !

Quelle ambition pour cette
concertation ?

Quelles continuités
piétonnes/cyclables et
quelle desserte
en transports collectifs ?

Quelles réponses en terme
de logement pour les ménages
modestes ?

A minima : développer
l'accessibilité alternative
à la voiture

L'association « Le Collectif-tous acteurs de notre ville » rassemble des habitants de Saint-André-lez-Lille qui s'investissent dans la vie locale. Pour notre association qui porte un regard documenté, engagé et constructif sur l'urbanisme, **ce projet de nouveau quartier « Les Muchaux » n'est pas acceptable**. Les arguments ci-dessous expliquent pourquoi. Soyez convaincus de notre engagement et de notre attention pour la suite du projet, si suite il y a.

Quelques remarques sur le dossier et demande de compléments :

- o Y-a-il une réunion publique de prévue, quand aura-t-elle lieu ?
- o Pourquoi la surface totale du projet n'est-elle pas précisée ?
- o Diapo 6 et autres : image de mauvaise qualité, illisible ; merci de nous faire parvenir des documents lisibles
- o Distance à vol d'oiseau diapo 16 : très trompeur, vu l'importance des coupures (rocade, LGV, réseau ferré) pour rejoindre les centralités, notamment celle de Lambersart ; merci de nous indiquer la vraie distance, celle par les cheminements adaptés car le quartier est en discontinuité totale avec le tissu urbain constitué.
- o Un golf est prévu : ce serait le 10e de la métropole... Quelle utilité ? Pourquoi utiliser le terme « espace de loisirs familial » pour désigner un golf ? Quels flux locaux cela pourrait générer ?
- o « Le site du projet se situe à proximité immédiate » ajouter « en voiture » car l'accessibilité ne semble reposer que sur la voiture, ce qui est problématique par rapport aux objectifs du Plan de Déplacements Urbains de Lille Métropole.
- o « L'éventuelle création d'une passerelle piétonne » le seul équipement pouvant diminuer la dépendance automobile est au conditionnel
- o Aucune évocation des transports collectifs : quelle desserte actuelle et future ?
- o Il est évoqué une demande de logements à loyers modérés des habitants de Lambersart : en quoi l'habitat à proximité d'un golf pourra-t-il offrir des solutions de logement aux ménages modestes ?

Si ce projet se poursuivait, nous demandons qu'il intègre à minima :

- o une servitude au milieu du golf pour créer une continuité piétonne et cyclable avec le quartier Cessoie ;
- o une restriction du stationnement et le développement de la ligne 50 de transport collectif ;
- o un déploiement des Vélos en Libre Service et station d'autopartage ;
- o deux passerelles assurant des continuités piétonnes et cyclable avec les quartiers voisins : l'une vers le quartier Cessoie, l'autre vers l'est enjambant les voies ferrées.

Contradictoire avec les
ambitions du futur
Schéma de Cohérence
Territorial (SCoT) de la MEL

Préserver et mettre
en valeur les « hémicycles »

Contradictoire avec les
ambitions de l'actuel
Plan de Déplacements Urbains
(PDU) de la MEL

Valoriser les axes
de transport collectif et
non l'urbanisation autour des
échangeurs autoroutiers

Contradictoire avec
une réflexion intercommunale
et métropolitaine en matière
d'aménagement

En l'état, ce projet n'est pas acceptable pour plusieurs raisons :

- o Sur la forme, le projet manque d'informations et la concertation apparaît minimaliste (pas de réunion publique, aucune publicité de la période de concertation dans les communes)
- o Sur le fond, en prévoyant d'urbaniser 55 ha d'espace agricole : **c'est un massacre de terrain agricole** à l'heure où toutes les stratégies métropolitaines souhaitent valoriser l'agriculture de proximité. C'est complètement contradictoire avec la préservation des « hémicycles » prescrit par le SCOT de la MEL notamment : citons "espaces de transition entre l'agglomération centrale et les communes périphériques, la préservation et mise en valeur des hémicycles participe à la qualité paysagère des franges urbaines, au maintien de l'agriculture en place et à l'accès à un environnement de qualité propice à des activités de plein air de proximité".

C'est un quartier isolé des autres centralités existantes, sans desserte en transport collectif uniquement branché sur un échangeur autoroutier (qui alimentera les zones commerciales de Englos et Lomme, pas les commerces de Lambersart ou Saint-André) sans continuité avec les quartiers environnants (Cessioie-Conquérant). C'est donc un projet "voiture" dont la seule conséquence probable concerne la circulation supplémentaire que les routes devront supporter. C'est donc **un projet en contradiction avec le Plan de Déplacements Urbains de la MEL** qui prescrit la "ville intense", les "disques de valorisation des axes de transport", le recul de la part modale de la voiture au profit des vélos et des TC.

Notre opinion est que ce quartier sonne comme une insulte à la réflexion métropolitaine, à l'intercommunalité : Ce quartier ne répond qu'à un objectif communal. Mais y a-t-il un tel niveau de densité dans la commune qui oblige Lambersart à rogner les derniers terrains agricoles de la commune ? N'y a-t-il pas des friches et terrains mutables à proximité de Lambersart (sur Saint-André par exemple) ? Ne sommes-nous pas une métropole ? **Il est nécessaire d'élargir la réflexion communale et prendre de la hauteur sur les questions urbaines à l'échelle intercommunale, métropolitaine.** Au final, ce projet prend à contre-pied les stratégies métropolitaines d'urbanisme, de mobilité durable... dans un contexte où l'on doit concentrer nos efforts sur le recyclage urbain et les friches industrielles si nombreuses encore à Saint-André et Marquette...